

Q.—Prenez la moyenne de ce genre de maisons, un logis avec quatre ou cinq chambres? R.—Je crois que le loyer serait de \$50 à \$52 par an; mais il y a des maisons encore à meilleur marché, mais au-dessus de ces prix, ce serait trop.

Q.—Ainsi les loyers des maisons sont raisonnables ici? R. Oui, ils le sont.

Par M. WALSE.—

Q.—Avez-vous quelque idée du nombre de peaux qu'on tanne en une année dans cet établissement? Quelle quantité d'ouvrage produit-on? R.—Je crois que nous faisons environ 6,000 peaux pour cuir de semelle en un an; mais je n'en ai jamais tenu aucun compte; le cuir de semelle est notre principale production.

Q.—Votre tannerie est-elle la seule ici où l'on fasse le cuir de semelle? R.—Oui, à présent; je n'en connais pas d'autre.

DAVID MILLER, mécanicien, St.-Jean, N. B., appelé et assermenté.

Par M. ARMSTRONG :—

Q.—Etes-vous mécanicien d'une machine stationnaire? R.—Je remplis les fonctions de mécanicien; mais je ne suis pas un vrai mécanicien.

Q.—Vous avez la charge d'une machine? R.—Oui.

Q.—Avez-vous quelque idée du salaire des mécaniciens dans cette ville de Saint-Jean, s'ils sont des ouvriers capables? R.—A vrai dire, je ne sais pas quel est le salaire que des mécaniciens d'expérience recevraient.

Q.—Donnez-nous une idée de ce que sont les gages des hommes rompus au métier qui ont la charge de machines? R.—Je crois que c'est de \$8 à \$10 par semaine.

Q.—Savez-vous s'il y a bien des hommes à Saint-Jean qui ont la charge de machines, sans être des mécaniciens véritables? R.—Cela, je ne puis vous le dire. Je sais qu'il y en a deux ou trois dans ce cas.

Q.—Savez-vous s'il y a dans cette ville un système quelconque d'inspection de chaudières? R.—Non, je ne sais pas s'il y en a.

Q.—Pourriez-vous nous donner quelque idée des intervalles auxquelles les chaudières devraient être inspectées? R.—Je ne le sais pas. La chaudière dont j'ai la charge a servi pendant environ douze ans sans être soumise à d'autre inspection que celle qu'on fait en s'en servant.

Q.—Savez-vous combien d'années une chaudière peut servir sans danger, sans être inspectée? R.—Cela dépendrait beaucoup du soin qu'on en prendrait, et si on la tenait proprement.

Q.—Combien d'heures travaillez-vous par jour? R.—Dix heures.

Q.—Videz-vous vous-même la chaudière? R.—Oui.

Q.—Travaillez-vous dix heures, en été seulement? R.—L'engin doit fonctionner dix heures.

Q.—Je voudrais savoir combien d'heures par jour la chaudière et la machine sont à servir? R.—Je crois qu'on pourrait dire environ onze heures.

Q.—Vous vous y rendez de meilleure heure le matin? R.—Oui.

Q.—Qu'avez-vous à dire au sujet des feux la nuit? R.—En été, je l'éteins; mais en hiver, je le conserve.

Q.—Dans quelle espèce d'établissement faites-vous marcher cette machine?

R.—Dans un atelier de corroyeur et un magasin de cuir de semelle.

Q.—Pouvez-vous nous dire quel est le salaire des corroyeurs? R.—Je crois que le patron paie ses ouvriers de \$7 à \$8 par semaine.

